MÉDRÉ'ACT

Site internet : www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac

NOVEMBRE 2009 N° 15

A la saint-Charles, la gelée parle.

MAIRIE ☎ : 02.99.07.23.20
Email:
mairie.de.medreac@wanadoo.fr

Lundi	9h—12h	15h—17h
Mardi	9h—12h	Fermé
Mercredi	9h—12h	15h—17 h
Jeudi	9h—12h	15h—17h
Vendredi	9h—12h	Fermé
Samedi	9h—11h30	

Réunion du conseil municipal le 1°lundi de chaque mois à 20 h

HORAIRES BIBLIOTHEQUE
· mercredi de 10 H 30 à 12 H 30
et de 14 H à 16 h 30
· vendredi de 16 h 30 à 18 H 30
· samedi de 10 H à 12 H 30
☎ 02.99.07.23.29

Sommaire

- **page 2 :** Principales décisions du dernier conseil.
  Act'Pratique, Act 'Association.
- **page 3**: Nouvelle maison des jeunes
  Programme Téléthon
- **page 4 :** Quelques conseils à l'entrée de l'hiver pour optimiser votre chauffage.

Act'agenda

☞ **Vendredi 6 novembre** Collecte de sang à la salle des fêtes de Montauban de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

☞ **Vendredi 6 novembre** l'Escargot migrateur fait étape à Médréac: El Amani, un spectacle de marionnettes crée à partir de voyages et de rencontre à travers le monde. Gens de tout âge et de tous pays rendez-vous au chapiteau (chauffé!) de l'Espace Kiêthon le vendredi 6 novembre à 20h30. Participation: 3€ / 1,5€ (-de 12 ans).
"Insatiables, à la rencontre des gens et du hasard des rencontres, nous rêvons au jour où chacun parlera à son voisin"

☞ **Samedi 7 novembre** Le Comité des fêtes organise une soirée Contes - Chataîgnes et cidre avec la Compagnie « Les Mondes du Milieu (APC) » au café de la gare à partir de 20 h 30. Participation libre.

☞ **Dimanche 8 novembre** à 11 h 30 au monument aux morts, cérémonie du souvenir armistice du 11 novembre

☞ **Mardi 10 novembre** Réunion « parc animalier » à la salle des associations à 18H00
Devenez les créateurs du futur parc animalier de la maison de retraite « Les Menhirs »
Contacts: Melle Glaume Sandrine ou Melle Bécel Céline au 02.99.61.77.60 ou par mail: animation@retraite-brocéliande.fr

☞ **Dimanche 15 novembre** Repas du Téléthon à la Chapelle du Lou (voir article page 3)

☞ **Dimanche 15 novembre** Thé dansant « Club des Menhirs »

☞ **Vendredi 20 novembre** Assemblée générale du comité des fêtes 20 h 30 salle des associations. Toutes les personnes intéressées par les activités du comité des fêtes sont invitées à participer à cette réunion.

☞ **Samedi 28 novembre** « crep'party » organisée par l'association des parents d'élèves de l'école publique : 13€ adulte, 7€ enfants de moins de 12 ans, renseignement à l'école

☞ **Samedi 5 décembre** soirée tartiflette organisée par l'association « Season dart's »

Mme NIZAN-BESNARD pédicure-podologue a rejoint depuis le 1er octobre la maison médicale située 2 rue de Chateaubriand

Envois des informations avant le 20 de chaque mois. medreact@laposte.net ou secrétariat mairie

Act'Municipale Réunion du conseil municipal du 5 octobre 2009

♦ **Bibliothèque : achat de mobilier**

Le conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise Sclapp Möbel pour l'acquisition du mobilier de la nouvelle bibliothèque pour un montant total de 40 278 € HT.

♦ **Subvention auprès du Conseil général.**

Le conseil général peut accorder une subvention pour l'achat du mobilier. La nouvelle bibliothèque répond aux critères d'éligibilité (à savoir : accès aux personnes handicapées, surface minimale, gratuité du prêt, budget d'acquisition, ouverture au public supérieur à 6h/semaine, soutien à la formation des bénévoles). Le conseil décide de solliciter cette subvention, elle correspond à 45 % du coût HT soit 18 125 €

♦ **Station d'épuration : Lancement de deux consultations pour un levé topographique et une étude géotechnique**

Le maître d'œuvre pour la construction de la station d'épuration va commencer la préparation du dossier de consultation des entreprises. Pour cela il est nécessaire de faire réaliser un levé topographique et une étude géotechnique sur le site de l'ancienne station, de la future station et le long du tracé projeté pour le réseau de transfert. Le conseil décide le lancement d'une consultation.

♦ **Travaux : éclairage public rue de Néal**

Le conseil décide l'extension du réseau d'éclairage public dans la rue de Néal, le coût des travaux s'élève à 13 270 € HT. Il sollicite dans le même temps une subvention auprès du syndicat d'électrification qui devrait correspondre à 46.8% soit 6 210 €.

♦ **Ecole : Remplacement du photocopieur**

Le conseil décide de retenir la proposition d'Armor Système Impression pour un copieur noir et couleur pour un montant de 3 650.00 € HT soit 4 365.40 € TTC.

♦ **Demande de participation aux communes de résidence**

Conformément à l'article L 212-8 du code de l'éducation qui prévoit que la commune de résidence de l'enfant inscrit dans une école d'une autre commune est obligée de participer financièrement aux charges de scolarisation lorsqu'elle n'a pas d'école maternelle ou primaire, le conseil approuve le montant de la participation demandée aux communes de résidence.

Commune concernée	Nombre d'élèves en maternelle	Nombre d'élèves en primaire	Participation demandée
Guitté	4	1	4076.97 €
Landujan	2	2	2033.26 €
Quédillac		1	302.48 €
Total	6	4	**6412.71 €**

Act'Association

FOOTBALL 15 H
TERRAIN D'HONNEUR

1er NOV D4 Médréac 2 –Miniac Bécherel 2
08 NOV D4 Médréac 2—ST Méen 2
15 NOV D2 Médréac 1—Bédée US 2
29 NOV D4 Médréac 2– ST Maugan 2

BASKET

7 NOV : 19 h Séniors A Médréac / Guichen
21 h Séniors B Médréac / Landujan
14 NOV : 14 h Poussines Médréac / Vignoc
15 h Benjamines Médréac / La Mézière
21 NOV : 14 h Poussines Médréac / Combourg
19 h Séniors B Médréac / Dinard
28 NOV : 14 h Poussines Médréac / Illet
15 h Benjamines Médréac / Montauban

Act'Pratique

Avis aux éleveurs, un programme de lutte contre les pigeons dans les bâtiments d'élevage en Ille et Vilaine est mis en place par la FEVILDEC en partenariat avec la FDGDS 35. Pour tout renseignement contacter la FEVILDEC au 02.23.48.26.23

Inscription sur les listes électorales

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 ainsi que les personnes ayant aménagées sur la commune récemment doivent contacter la mairie au plus tard le 31 décembre. De même les électeurs qui ont changé de domicile sont invités à indiquer leur nouvelle adresse. Nous vous rappelons qu'en mars 2010 aura lieu les élections régionales.

Permanences du mois à la mairie

Mme DAUGAN Conseillère Générale : jeudi 5 novembre de 14 h à 15 h

Service Jeunesse
MAISON DES JEUNES (12-17 ans)
Espace Culturel Yves Delahaie
Rue de Beaudoin 35360 Montauban
Tél : 02.99.06.32.63
(uniquement pendant les horaires d'ouvertures)

Horaires :

Vacances scolaires :
du lundi au vendredi 14-18 h

Périodes scolaires :
Mercredi 14-18 h
Jeudi 16h30-18h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 14h-18h

Accès libre et gratuit après inscription.

Les Inscriptions sont obligatoires auprès du service jeunesse
Tél : 02.99.06.64.50 Portable 06.72.47.95.29 E-mail : animation.jeunesse.montauban@wanadoo.fr

Atelier théâtre : Expression corporelle, jeux d'improvisation, création des costumes et des décors .. Encadré par un professionnel: Gilles Robin Comédien-metteur en scène.
Tous les mardis pendant les périodes scolaires 17h-19h centre Victor Hugo Tarif : 60 €

Vacances de la Toussaint
Lundi 2 novembre: Soirée Bowling (2 parties) de 19h- 23h 8 places 6 € La Mézière
Mardi 3 novembre : Tournoi foot Play Station 2 19h-23 h 8 places 3€ (avec repas) Espace Jeunes Montfort

Séjour ski 2010– du vendredi 10 avril au samedi 17 avril à la Toussuire en Savoie dans la vallée de Maurienne
Le séjour accueillera au total 44 jeunes de 12 à 17 ans originaires des cantons de Montfort et de Montauban. Coût 400 €, mise en place avec les jeunes de projet d'autofinancement.

TOUT LE CANTON POUR LE TELETHON

Programme des animations et festivités

Dimanche 15 novembre :
13h00, Repas, tombola, animation à la salle polyvalente de La Chapelle du Lou ; 15€ tout compris
Menu : Kir, potage, assiette de charcuterie, jambon grillé, légumes, fromage salade, dessert, café
Vendredi 20 novembre : 14h00, après-midi chansons salle des fêtes de Landujan
Mercredi 25 novembre : 13h00, concours de tarot à la salle polyvalente de La Chapelle du Lou
Vendredi 4 décembre : de 18h00 à 22h00, Judo / sumo à la salle des sports de Montauban
Samedi 5 décembre : de 9h00 à 18h00, vente de produits divers dans hall d'Intermarché
Toute l'après-midi, matchs de basket, challenge Home-trainer, tir à l'arc, animations... à la salle des sports de Landujan. A partir de 14h00, concours de pétanque en doublette autour de la salle des fêtes de Landujan.
A partir de 18h30, soirée cabaret à la salle des fêtes de Landujan avec la participation de 5 groupes. Entrée gratuite.
Dimanche 6 décembre : Départ des marcheurs à 9h00, rando. Les Chemins buissonniers, Landujan – Le Lou du Lac- Landujan.
A partir de 14h00, spectacle comique à la salle des fêtes de Landujan
avec « JAUSET DE L'AINTI » 2h00 de rires. Entrée 8€.
Vente de peluches dans les écoles, mairie, commerces…, billets repas et spectacle, s'adresser à Loïc Massard.
A noter : Passe Repas + spectacle au tarif de 20€.

NUMEROS D'URGENCE SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18 et 112 d'un portable
Centre Anti-poisons Rennes : 02.99.59.22.22

Act'pratique (spécial chauffage)

Le chauffage représente le plus gros poste des consommations d'énergie dans l'habitat (65 %). Et qui ne rêve pas de voir fondre sa facture de chauffage tout en gardant un confort égal ?
En modifiant ses comportements et en opérant des investissements judicieux, on peut y arriver. Voici des pistes à creuser.

Empêcher la chaleur de s'échapper

- Améliorez l'isolation thermique de votre habitat

Une bonne isolation évite le refroidissement des murs et diminue donc la condensation intérieure. L'isolation extérieure des murs est très performante et permet de supprimer les ponts thermiques. Faire poser des doubles ou triples vitrages limite également les pertes de chaleur. Et bien sûr, n'oubliez pas de vérifier la bonne isolation de votre toit.

Optimiser le système de chauffage

- *Améliorez vos radiateurs existants*

Pour que vos radiateurs consomment moins d'énergie sans les changer, équipez-les d'un robinet thermostatique qui va les maintenir à la température choisie, compte tenu du type d'occupation de la pièce (chambre ou séjour) et des apports gratuits de chaleur (exposition sud).

- *Régulez et programmez votre chauffage*

Un chauffage intelligent qui vous fasse faire des économies ? C'est possible : vous consommerez jusqu'à 10 % de moins avec un système de régulation (qui commande le chauffage en fonction d'une température choisie) et moins encore avec une horloge de programmation (qui réduit automatiquement la température la nuit ou quand la maison est vide).

- *Entretenez votre chaudière*

C'est nécessaire pour votre sécurité, pour la santé de votre chaudière (moins de risques de panne, longévité accrue du matériel) et celle de vos finances : une chaudière régulièrement entretenue, c'est 8 à 12 % d'énergie consommée en moins. Et c'est obligatoire tous les ans.

- *Optez pour une chaudière performante*

Votre chaudière a 20 ans ? Changez-la ! Vous économiserez au moins 15 % de votre consommation, et jusqu'à 30 ou 40 % en optant pour un modèle « à condensation » (ou "basse température" si la condensation n'est pas possible). En plus, votre installation polluera moins et produira moins de gaz à effet de serre : en France, le remplacement de toutes les chaudières qui ont plus de 20 ans économiserait le rejet de plus de 7 millions de tonnes de CO_2.

Surveiller vos radiateurs

19℃ dans les pièces à vivre, 16℃ dans les chambre s, c'est bon pour la santé, le porte-monnaie et l'environnement. Passer de 20℃ à 19℃, c'est peut-être un pull en plus, mais c'est surtout 7 % de consommation en moins.

Pour le chauffage électrique, sachez que vos convecteurs électriques ne chaufferont pas plus vite si vous les poussez à fond. En revanche, ils ne s'arrêteront pas une fois la pièce à la bonne température et vous surchaufferez votre logement.

Fermez vos fenêtres en quittant votre domicile le matin, quand il fait froid, vous permettra de mieux conserver la chaleur.

Baissez le chauffage de votre habitat dès que vous vous absentez et le baisser au minimum lorsque vous vous absentez pour de plus longues périodes vous permettra de réaliser des économies.

La Cpam – à votre écoute !

Vous allez peut-être recevoir chez vous, une enquête de satisfaction sur l'Assurance Maladie. Complétez-la et renvoyez-la sans tarder, elle permet à l'Assurance Maladie de mieux connaître vos attentes en terme :

de service téléphonique (au 36 46 - de 8 h à 18 h),
d'accueil (11 points dans le département - de 8 h à 17 h) équipés de guichets automatiques de services en ligne sur www.ameli.fr : l'annuaire des professionnels de santé sur ameli.fr, votre compte personnalisé,
de remboursements (en 5 jours avec la carte Vitale, pensez-y !)

Grâce à vos réponses la Cpam compte améliorer encore les services adaptés à vos besoins. **Alors n'hésitez pas, donnez votre avis !**